



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES-: TABLE RONDE SUR LE ROLE DES JEUNES LEADERS AU SÉNÉGAL

**Alliance, pour la Migration, le Leadership et le
Développement (AMLD)**

En partenariat avec

**L'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance
Electorale (International IDEA)**

DRAFT RAPPORT



**22, 23 et 24 juin 2011
Hôtel Good Rade
Dakar, Sénégal**

INTRODUCTION

En Juin 2010 l'Assemblée Nationale du Sénégal a voté la loi sur la parité entre les sexes sur les listes électorales. Cette loi historique vient renforcer la loi constitutionnelle adoptée quelques années plus tôt (2007) sur l'égalité d'accès aux fonctions électives et le mandat électoral pour les hommes et les femmes, et prévoit l'introduction d'un nombre égal de candidats féminins et masculins sur les listes électorales.

Au Sénégal, tandis que les femmes constituent plus de 52 pour cent de la population totale, à l'Assemblée nationale il y a 22% de femmes, et seulement 7 femmes maires sur 107 (7%).

Avec cette nouvelle législation, le Sénégal rejoint d'autres pays du continent africain comme l'Angola, le Rwanda, le Burundi, le Kenya, la République Unie de Tanzanie et l'Ouganda qui ont au fil du temps réussi à accroître le nombre de femmes dans les assemblées législatives à travers l'adoption d'une Constitution et / ou de mesures législatives pour promouvoir l'équilibre entre les sexes dans les processus de gouvernance et de prise de décision.

Bien que le projet de loi ait été voté par la grande majorité des membres de l'Assemblée, les observateurs locaux soulignent la nécessité de construire une solide prise de conscience du public ainsi que la volonté de la part de tous les acteurs politiques de mettre en œuvre la loi, pour ainsi, veiller à ce que les femmes jouissent d'opportunités égales dans la course aux postes électifs et que les partis politiques eux-mêmes respectent les principes de parité lors de l'élaboration des listes de candidats. L'éducation et la sensibilisation du public sur la nécessité d'égaliser les chances pour les femmes et les hommes en politique est l'une des stratégies clés pour prévenir un «effet boomerang» contre les mesures positives telles que les quotas.

Dans ce contexte, l'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement du Sénégal (AMLD) en partenariat avec International IDEA ont facilité une table ronde sur le rôle des jeunes leaders dans la promotion de l'égalité des sexes au Sénégal.

La table ronde a réuni des jeunes, leaders de partis politiques du Sénégal, professionnels des médias, membres d'organisations communautaires, membres d'organisations de la société civile, étudiants d'institutions d'enseignement supérieur (universités et centres de formation professionnelle), membres d'associations d'entrepreneurs formelles et informelles, membres des organisations syndicales, etc.

Contexte et justification

L'égalité des sexes et l'égalité d'accès et de participation des femmes et des hommes dans la gouvernance et les processus de décision sont des éléments inaliénables d'un système de gouvernance démocratique. Ce principe universel d'égalité et de non-discrimination entre les femmes et les hommes constitue l'un des engagements fondamentaux consacrés dans les instruments juridiques fondateurs de l'Union africaine et dans le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes africaines (2003), la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004) et la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance (2007).

Les pays d'Afrique font des efforts pour remplir les engagements précisés dans les accords gouvernementaux et conventions comme la Convention des Nations Unies sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW/CEDEF) adoptée en 1979 et signée ou ratifiée par 182 Etats, les Déclarations et les Programmes d'action de Dakar en 1994 et de Beijing en 1995, le Sommet Social de Copenhague en 1994, le Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en 2000, la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité et la Déclaration et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000). Toutes ces rencontres ont permis la formulation de recommandations ambitieuses visant l'égalité sociale, l'équité, la justice, le développement et la paix équilibrés pour tout le Genre Humain.

Dans cette mouvance, le Sénégal n'a pas été en reste. En effet, dans la Constitution et les législations nationales, l'égalité des sexes est réaffirmée et maintenant officiellement intégrée dans les principes démocratiques. Dans une certaine mesure, l'égalité des sexes est largement perçue et comprise comme un problème pour tous ceux qui veulent réaliser une «démocratie de qualité».

Cependant, malgré des engagements généralisés envers ces principes, la transposition de ces principes d'égalité entre les sexes en pratique et les gains substantiels restent inégaux et incomplets à travers le monde en général et au Sénégal en particulier. Les questions qui se posent sont alors de savoir : Que se passe-t-il entre la signature des déclarations progressistes et la mise en œuvre nationale? Quels sont les chaînons manquants? La démocratie peut-elle transformer les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes? Comment l'égalité entre les sexes peut-elle transformer le visage de la démocratie?

Quel est le rôle de la jeunesse (filles et garçons, femmes et hommes) dans la promotion et la réalisation de l'égalité entre les sexes en matière de leadership politique et de prise de décision?

Objectifs de la table ronde:

L'objectif global de la table ronde était de renforcer la capacité de leadership des jeunes dans la promotion de l'égalité des sexes dans les systèmes politiques et processus électoraux au Sénégal. Les jeunes évoluent au sein de nombreuses affaires politiques et institutions officielles et officieuses. Cette table ronde leur a offert une plate-forme pour distiller les courants de pensée actuels et leur rôle des jeunes leaders dans la promotion de l'égalité des sexes en matière de leadership politique et de prise de décision grâce à l'utilisation de la loi sur la parité au Sénégal. Les critères qui ont été le choix des participants s'établissent comme suit:

Les partis retenus pour cette table ronde ont une représentativité prouvée et/ou ont participé aux dernières élections (présidentielles et législatives). Les filles comme les garçons sont représentés au taux de la parité et proviennent des 14 régions du pays.

Les objectifs spécifiques étaient les suivants:

- i. Développer des compétences transformatives en leadership chez les jeunes femmes et hommes leaders;

- ii. Renforcer les capacités des jeunes leaders à analyser les problèmes avec une perspective de diversité et de genre;
- iii. Accroître la prise de conscience de la loi sur la parité et identifier les stratégies qui permettront aux jeunes de contribuer à la mise en œuvre et le respect des mesures positives pour la parité entre les sexes;
- iv. Soutenir et promouvoir la participation et la représentation accrue des jeunes dans le leadership politique et la prise de décision.

Résultats attendus

Les résultats attendus de la Table ronde étaient les suivants:

- Amélioration de la capacité des jeunes à être des défenseurs de l'égalité entre les sexes;
- Augmentation effective des compétences en leadership et stratégies des jeunes;
- Amélioration des synergies et interactions entre les programmes nationaux de développement de la jeunesse pour promouvoir l'égalité entre les sexes



PROGRAMME

MARDI 21 JUIN 2011 : Arrivée et Incription des Participants

JOUR UN **MERCREDI 22 JUIN 2011**

08:30 – 09:00: Suite des Inscriptions

09:00 - 09:45

Session d'Ouverture

- **Introduction et Mot de Bienvenue par Madame Ndioro Ndiaye, AMLD**
 - **Déclaration de AMLD par Madame Ndioro Ndiaye,**
 - **Déclaration de International IDEA par Madame Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu,**
 - **Déclaration officielle d'ouverture, par Moussa Ka, Secrétaire Général du Ministère du Genre, de la Culture et du Cadre de Vie,**
 - **Photo de Groupe.**

09:45 – 11:00

Session Une

Objectifs du Programme et Vue d'ensemble

Facilitateur: Nana Kalandadze, Chargée de Programme (Genre et Démocratie)
International IDEA

Définition du contexte – La Démocratie et ses intersections avec le Genre

Cette session avait pour but de définir le contexte qui explique la transversalité du genre dans la démocratie. Les principales questions soulevées ont été :- Qu'est ce que le genre, pourquoi démocratie et genre, comment les jeunes leaders peuvent ils promouvoir l'égalité entre les sexes dans la construction de la démocratie?

Facilitateur: Rumbidzaï Kandawasvika-Nhundu, Responsable de Programmes Senior (Genre et Démocratie) International IDEA

11:00 – 11:30 Pause Thé/Café

11:30-13:00

Session Deux

Développement du Leadership des Jeunes-Approches et Compétences transformatives en Leadership

Cette séance a exploré et identifié les compétences et les qualités nécessaires à la transformation des compétences pour un leadership efficace de la jeunesse
Facilitateur/Présentateur: Madame Ndioro Ndiaye, Présidente de AMLD.

13:00-14:30 Déjeuner



14:30-17:00

Session Trois

Genre et diversité dans les processus et partis politiques (travaux de groupe et contre rendus en plénière)

La session s'est concentrée sur l'analyse des processus politiques et les processus de démocratie interne sous la perspective genre et diversité.

Comment l'engagement à l'égalité entre les sexes peut-il être intégré dans la culture politique et le système de valeurs des partis politiques?

Pourquoi l'égalité entre les sexes et la diversité sont nécessaires dans les processus politiques, les règles, les règlements, les procédures et pratiques des partis politiques?

Les participants ont été repartis en groupes de travail pour affiner leur pensée et discuter les pratiques actuelles au sein des partis politiques en termes de principes, de processus internes démocratiques, de procédures, de structures, de politiques et priorités sous une perspective sexospécifique.

Est-ce que les constitutions et manifestes des partis politiques stipulent un engagement à réaliser l'égalité des sexes et ont des règles transparentes, des règlements et procédures pour l'identification, la nomination et la sélection des candidats aux postes électifs?

Les «vrais gardiens» de ces dispositions éventuelles sont ils des hommes ou des femmes?

Quel est le rôle joué par les jeunes dans la promotion de l'égalité des sexes et la diversité dans le leadership politique?

Facilitateur: Julian Smith, Conseiller Senior (Démocratie et Diversité) International IDEA

17:00 FIN DE LA JOURNÉE,

JOUR DEUX

JEUDI 23 JUIN 2011

Session Une

09:00 - 11:00

LA LOI SUR LA PARITE AU SENEGAL

Cette session a fourni une vue d'ensemble de comment la loi sur la parité des sexes assure la participation équilibrée des sexes et la représentation aux postes de prise de décision électifs aux niveaux parlementaire, régional et municipal / rural. La session visait à renforcer la sensibilité des jeunes, en tant qu'acteurs politiques clés, à cette loi.

Facilitateur/Présentateur: Fatou Kiné Diop, Directrice de l'Observatoire sur le Genre et Présidente du COSEF

11:00 – 11:30

Pause Thé/Café



Session Deux

11:30-13:00

LE GENRE DANS LES PROCESSUS ELECTORAUX ET LES ELECTIONS (Le Cycle Electoral)

Cette session avait pour objectif de faciliter une compréhension des processus électoraux et explorer les implications d'un perspective genre dans tous les processus liés aux élections (le cycle électoral) et prendre en compte la participation des jeunes comme élément essentiel des processus électoraux démocratiques et des élections.

Facilitateur: Rumbidzaï Kandawasika-Nhundu, Responsable de Programmes Senior (Genre et Démocratie) International IDEA

13:00-14:30 **Déjeuner**

14:30-17:00

LE GENRE DANS LES PROCESSUS ELECTORAUX ET LES ELECTIONS

En groupe de travail et plénière, cette session a examiné les synergies dans l'utilisation de la loi sur la parité entre les sexes dans le cycle électoral, elle a permis d'explorer et de définir des stratégies pour la mise en œuvre effective de la nouvelle loi dans le cycle électoral:

- quelles sont les mesures nécessaires pour assurer la réalisation des objectifs de la loi sur la parité entre les sexes?,
 - quels sont les obstacles qui empêchent les jeunes à pleinement s'engager dans les processus électoraux et les élections?, le système électoral facilite t-il la représentation des groupes de la population tels que les femmes, les jeunes et autres groupes marginalisés? .Quelles sont les possibilités pour remédier aux inégalités entre les sexes dans les processus électoraux et les élections?
 - et comment les jeunes leaders peuvent-ils contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes dans les processus électoraux et les élections?

Président de Session: Madame Fatou Kiné Diop, Directrice de l'Observatoire sur le Genre et
Présidente du COSEF

17:00 FIN DE LA JOURNÉE.

JOUR TROIS

VENDREDI 24 JUIN 2011

Session One

SESSION ONE
09:00 - 11:00

RESSOURCES ET OUTILS DE MISE EN OEUVRE DE MESURES D'EGALITE DES GENRES

La Base de Données Mondiale des Quotas pour Femmes, www.quotaproject.org et «Je connais la Politique» IKNOWPOLITICS, www.iknowpolitics.org

Facilitateurs: Nana Kalandadze, Chargée de Projet, International IDEA et Mariam Diallo, Coordinatrice Régionale, IKNOWPOLITICS

11:00 – 11:30 Pause Thé et Café



11:30-12:45

Session Deux

DE L'ENGAGEMENT A L'ACTION: DEVELOPPEMENT DE PLANS D'ACTION

POUR LA MISE EN ŒUVRE DES LECONS APPRISES

Président de Session/Facilitateur: Madame Ndioro Ndiaye

12:45-13:30

SESSION DE CLOTURE

- Evaluation
- Conclusion par - International IDEA
- Conclusion par - AMLD

15:00 FIN DU PROGRAMME

15:00 Déjeuner

17:00 Départ des participants

Après avoir défini la démocratie et ses interactions avec le genre, la table ronde a permis d'expliquer aux jeunes leaders la dimension transversale du concept de genre dans la démocratie, d'établir le contexte favorable et nécessaire à l'égalité des sexes dans les processus électoraux ainsi que les approches et compétences transformatives nécessaires aux jeunes pour un leadership efficace de la jeunesse.

En débattant du genre et de la diversité dans les processus électoraux et les systèmes des partis politiques, la table ronde a permis l'analyse des processus de démocratie interne sous une perspective sexospécifique. Elle a pu déterminer comment l'engagement à l'égalité entre les sexes peut être intégré dans la culture politique et le système de valeurs des partis politiques. Elle a pu également étayer l'utilité de la nouvelle sénégalaise sur la parité et la garantie qu'elle fournit pour une participation et représentation équilibrées des sexes dans les postes de prise de décision électifs aux niveaux parlementaire, régionale et municipale et rurale.

La table ronde a permis de renforcer la sensibilité des jeunes par rapport à la loi sur la parité, en tant qu'acteurs politiques clés et leur a fait prendre conscience de l'importance de leur participation en tant qu'élément essentiel des processus électoraux démocratiques et des élections.

Au-delà, elle a mis l'accent sur les synergies possibles dans l'utilisation de la loi sur la parité entre les sexes dans le cycle électoral en explorant et définissant des stratégies pour la mise en œuvre effective de la nouvelle loi dans le cycle électoral.



Pour finir, elle a octroyé aux participants les ressources et les outils de mise en œuvre nécessaire à la réalisation de l'égalité des genres

Cette table ronde a eu le bonheur de recevoir une de nos sœurs de la Guinée Saran Daraba Kaba, ancien ministre et ancienne candidate à la dernière élection Présidentielle de Guinée en 2011. Elle a adressé aux jeunes participants un message d'encouragement et d'espérance et leur a confirmé que la voie qu'ils avaient entreprise est la seule qui vaille si on veut faire émerger un nouveau type de citoyen politique dans nos pays et en Afrique. A sa suite le représentant de Madame Awa Ndiaye, Ministre d'Etat, ministre du Genre, de la Culture et du Cadre de Vie a pris la parole au nom pour officiellement ouvrir la table ronde.

Allocution de M. Moussa Ka, Secrétaire Général du Ministère de la Culture, du genre et du cadre de vie:

Mr. Moussa Ka, secrétaire général du ministère, accompagné de Monsieur Issa Ndiagana, conseiller technique du dit ministère a saisi l'opportunité qui lui était offerte pour souligner les efforts qu'il restait à faire pour réaliser l'égalité des genres au Sénégal malgré les progrès effectués. Selon le secrétaire général, l'égalité du genre est un problème crucial. Et bien que des progrès et une légère amélioration aient été faits dans ce domaine, des efforts restent à faire. Depuis 2009, on note, selon lui, une accélération du rythme des gains en démocratie et cette table ronde constitue une opportunité unique pour connaître et faire comprendre aux jeunes les enjeux d'un leadership et de l'exercice de leurs talents.

Monsieur Ka a reconnu que cette table ronde s'inscrivait dans la promotion du dialogue politique entre les jeunes et leur a confirmé les compétences transformatives qu'ils allaient en tirer leur permettront de se rendre plus utiles en tant que citoyen, car pour représenter la société sénégalaise, ils doivent être mieux qualifiés pour. Le secrétaire général a aussi rappelé le rôle fort important des jeunes dans l'instauration et la stabilité de la démocratie puisqu'ils représentent quarante huit pour cent (48%) de la population de moins de quinze ans et soixante pour cent (60%) ont moins de trente ans.

Selon le secrétaire général, le Sénégal est dans une phase décisive de son histoire, ces jeunes leaders sont héritiers d'une longue tradition politique qu'ils doivent préserver. Cette tâche n'est certes pas facile mais qu'il les a exhortés à croire qu'il n'y a pas meilleur développement que le développement culturel. Il leur suffisait d'avoir de la volonté et de comprendre qu'ils ne peuvent se permettre d'ignorer la gestion de l'Etat.

Le Secrétaire général a terminé son allocution en disant que le Sénégal est dans un espace cohérent à partir duquel il faut bâtir la nation et que le Sénégal reste dans la lignée qu'il occupe depuis des décennies. La parole a ensuite été donnée à Monsieur Julian Smith, Conseiller de l'Organisation Intergouvernementale Internationale IDEA, coorganisateur de la table ronde.

Allocution de M. Julian Smith (International IDEA):

Prenant parole, Julian Smith a félicité le Sénégal d'avoir prévu, dans sa législation, une loi sur la parité. Dans son allocution, il a mis en exergue les avancées significatives du Sénégal par rapport à beaucoup de pays à travers le monde qui ne respecte pas la parité des genres.



Pour lui, les jeunes issues des partis politiques ou de la société civile, doivent être les principales cibles et acteurs qui doivent veiller au respect et à l'application de cette loi. Ainsi à l'heure actuelle la question que les jeunes doivent se poser selon lui est la suivante: quel doit être le rôle des jeunes leaders que nous sommes dans la société?

Selon lui, il est nécessaire de transformer la différence des sexes de manière utile pour espérer atteindre ou réaliser un changement de mentalités au sortir de cette table ronde qui leur est destinée. Car, en effet, il est noté une méconnaissance ou incompréhension de la nécessité d'atteindre l'égalité entre Homme et Femme.

Il s'est dès lors réjoui de cette initiative et a exprimé toute sa gratitude à travailler avec l'Organisation Non Gouvernementale AMLD coorganisatrice de cette rencontre. . Pour finir Mr Smith a confirmé que le programme 2011-2012 de ces deux organisations doit offrir un cadre de réflexion et d'expression sur la nécessité d'atteindre l'équité et l'égalité des sexes et l'accès équitable à la prise de décision aussi bien pour les Hommes que pour les Femmes.

M. Moussa Ka a, avant de déclarer ouverte la table, encouragé l'organisation d'une telle initiative, confirmé la tenue de cette rencontre, comme un moyen efficace de sensibilisation des hommes et des femmes, qui entre en droite ligne avec la vision du Président de la République Son Excellence Me Abdoulaye Wade, matérialisée par le vote intégral de la loi sur la parité et la disponibilité de son décret d'application.

Session 1 : Objectif du programme et vue d'ensemble

Facilitateur : Nana Kalandadze, chargée de programme (Genre et Démocratie) International IDEA

Mme Nana Kalandadze a commencé par souhaiter la bienvenue aux participants et a salué la participation massive des jeunes à la table ronde qui témoigne de la confiance qu'ils donnent aux organisateurs de la rencontre. Elle a aussi exprimé toute sa satisfaction à travailler avec le Sénégal, en particulier dans le domaine de la loi sur la parité. Elle a, par la suite, procédé à la lecture de la stratégie adoptée pour mener à bien cette table ronde. Celle-ci consistait à: d'abord faire un tour de table et une présentation des participants ainsi que leurs structures d'appartenance de même que leurs attentes.



Lors des présentations, les participants ont remercié AMLD de l'opportunité qu'elle leur offre et encouragé sa Présidente Madame Ndioro Ndiaye pour son leadership.

Quels sont les principes à retenir pour le bon déroulement de la table ronde?

- Que le leadership commence par la participation ;
- Qu'on doit parler maintenant de parité générationnelle;
- Qu'on doit avoir, au sortir de cette table ronde, une vision et une conception opérationnelle du leadership et de la Parité;
- Que les participants arrêtent de faire ou de dire à l'excès, des louanges de leur leader politique et parlent en tant que citoyen engagé ;
- Que cesse la patrimonialisation des parties politiques ;
- Que les femmes doivent occuper des postes stratégiques ;
- Que les femmes doivent laisser de coté les sections féminines; et militer dans d'autres structures.
- Que l'aspect genre à besoin d'être promu ;
- Que les jeunes doivent prendre conscience de leur rôle dans la gestion de la société.

Madame Ndiaye, lors de la présentation individuelle des participants est intervenue pour demander aux jeunes d'avoir un respect vis-à-vis de l'Institution qu'est le Président de la République mais aussi à l'égard de tous les participants et de ceux qu'ils représentent et d'éviter de faire l'éloge de leur leader politique en particulier, car tel n'était pas l'objet de cette réunion.

Après la pause, Nana Kalandadze a précisé le programme à venir en annonçant les thèmes qui l'ont composé pour le premier jour:

- L'inclusion du genre dans toute la politique de nos Etats par Madame Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu ;
- Le leadership par Madame Ndioro Ndiaye,
- Démocratie et Diversité par, M. Julian Smith

Et pour le deuxième jour :

- la loi sur la parité au Sénégal par, Fatou Kiné Diop du COSEF ;
- le genre dans les processus électoraux et les élections, par Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu;
- et pour finir les ressources et outils de mise en œuvre de mesures d'égalité des Genres qui sera présenté par Nana Kalandadze en compagnie Mariam Diallo Dramé, coordinatrice Régionale de IKNOWN POLITICS qui a fait les et, elle a proposé quelques suggestions suivantes:
 - ✓ Procéder à l'identification des points d'actions clés;
 - ✓ Enumérer les points sur lesquels les participant(e)s souhaiteraient travailler au sortir de cette table ronde.

Après l'intervention de Nana Kalandadze, Madame Ndioro Ndiaye a suggéré aux participant(e)s de garder à l'esprit qu'ils vont devoir rapporter dans leurs structures respectives le contenu des sujets traités. Pour Mme Ndiaye, il est clair que cette table ronde vise à former les jeunes leaders, et à leur fournir les outils nécessaires à l'utilisation de leurs capacités lorsqu'on a des référents sûrs.

Premier Thème: Définition du contexte - la Démocratie et ses intersections avec le Genre

Facilitateur: Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu Responsable de Programme Senior (Genre et Démocratie) International IDEA.

Mme Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu s'est réjouie de la partie introductory qui a été très utile et très importante dans la mesure où les facilitateurs et personnes ressources ont besoin de connaître les attentes des participant(e)s. Elle en a profité pour remercier AMLD de son initiative.

Au cours de son intervention, Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu a mis en exergue le rapport entre la Démocratie et le Genre et le rôle clé joué par le Genre quand il s'agit d'asseoir la démocratie. Elle a ensuite divisé les participants en groupe de 4 ou 5 personnes et leur a demandé de définir ensemble le Genre.

Après quelques minutes de concertation voici les définitions dégagées par les participant(e)s:

- Le Genre est la relation qui existe entre les Hommes et les Femmes, il ne signifie pas l'égalité entre les sexes ;
- Le Genre est une notion transversale qui permet de différencier l'homme et la femme en termes de droits et d'obligations;
- Le Genre désigne les rapports entre homme et femme, rapports qui peuvent être économique, social et politique;
- Le Genre indique le rôle attribué aux hommes et aux femmes dans la société ;
- Le Genre se définit comme l'étude des rapports, des habitudes et des comportements ;
- Le Genre est un type biologique homme et femme, culturellement différents, ce qui existe entre les peuples;
-

- Le Genre met en évidence la réalité d'égalité et d'équité dans la participation de la gestion de la cité;
- Le Genre signifie que la relation entre l'homme et la femme est quelque chose d'innée;
- Le Genre est l'ensemble des dispositions pour mettre en relief des hommes et des femmes;
- Le Genre caractérise l'homme et la femme et les différencie selon la nature biologique;
- Le Genre catégorise socialement, politiquement les hommes et les femmes dans une société donnée;
- Le Genre signifie équité et égalité des Hommes.

Selon Rumbidzai, il ressort des définitions données par les participants quelque chose de spécifique qui met en exergue l'homme et la femme. Toutefois, s'il ya une chose qu'on doit clarifier, c'est que le Genre n'est pas synonyme de sexe. Le Genre est la catégorie analytique qui reflète les relations entre l'homme et la femme. Il est un concept social, un trait, un comportement qui se différencie de l'homme et de la femme en terme biologique. Elle s'est choquée d'avoir constaté que dans les partis politiques lorsqu'une femme se présente à un poste on lui demande d'avoir des capacités ou d'avoir de la compétence or si c'est un homme on ne parle ni ne juge ses compétences pour les hommes politiques, le leadership, le pouvoir n'appartient pas à ceux qui sont destinés aux travaux domestiques ou n'est pas du monde des femmes.

Le problème de leadership pour les femmes ne concerne pas seulement l'Afrique. Le taux de représentation des femmes qui siègent dans les Gouvernements ou dans les Assemblées Nationales est de 17% or les femmes constituent plus de 50% de nos populations.

De son avis en tant que leader, il faut comprendre ce qu'est le genre et ce que peuvent faire les partis politiques pour améliorer la perception du genre par les populations. En effet, les instances étatiques sont importantes pour la construction de la démocratie, elles ont l'obligation de rendre compte d'une bonne gouvernance. Il arrive que certains partis se considèrent comme démocrates et regardent les autres comme non démocratiques, mais il faut laisser au peuple le soin de choisir celui ou celle qui va le diriger.

Pour parvenir à la parité des genres nous devons comprendre la perspective Genre. Lorsqu'on reconnaît qu'il y a inégalité, que pouvons-nous faire pour s'assurer que les jeunes hommes et femmes ont la capacité nécessaire pour s'impliquer dans la politique? En effet, lorsqu'il s'agit des postes de présidence, de secrétaire général, de chargé des élections, on propose un homme or s'il s'agit de rédiger un compte rendu de réunion, on propose une femme.

Certains considèrent que le Genre est un concept nouveau pour l'Afrique, ceci est faux; l'Afrique a toujours reconnu qu'il y avait des pouvoirs différents entre homme et femme.

Le genre est transversal comme a eu à le dire un groupe parmi les participants. En prenant pour exemple l'université, elle a fait la distinction entre la manière dont on distingue homme et femme dès lors qu'ils sont instruits, leurs capacités ne sont en effet pas mesurer de la même manière.

Sachant que parler du genre veut dire parler d'égalité de traitement entre l'homme et la femme, madame Rumbidzai Kandawasvika-Nhundu, a alors proposé aux participant(e)s de se prononcer sur les inégalités de genre au niveau de l'université.



DEBATS:

Les principales idées soulevées et discutées sont les suivantes:

- Il a été déploré, la non représentation et participation des jeunes femmes et le fait que les jeunes femmes n'assument pas leur rôle de leader,
- le problème de maintien des jeunes filles à l'école,
- Le manque de confiance en soi des jeunes femmes,
- Les participants ont aussi déploré le comportement sociétal qui favorise une préparation des filles dès le plus bas âge à jouer des rôles secondaires.

La société regroupe des hommes et des femmes pourtant les inégalités commencent à la base c'est-à-dire à la maison. La comparaison entre la journée d'un homme et celle d'une femme est édifiante sur ce point. Cela aide facilement à voir où se trouve le problème, Mme Nhundu a donc suggéré aux jeunes d'analyser 24 heures de vie ou 8 heures de travail pour un homme et une femme depuis le réveil: la femme ira certainement chercher du bois, de l'eau cuisinera pour nourrir les enfants et l'homme aura eu plus de temps pour les loisirs dans les mêmes moments. Les femmes font des travaux non essentiels. Le constat est le même qu'on soit en milieu urbain ou rural. La demande doit tenir compte des réalités entre un homme et une femme.

Avec cette compréhension du genre, il est important de savoir qu'il y a des inégalités entre un homme et une femme et essayer de promouvoir l'un ou l'autre: celui ou celle qui est le plus défavorisé entre l'homme et la femme? Que peut-on faire pour combler cette lacune?

Pas parce qu'il y a des différences qui sont en nous, mais parce qu'il y a les pesanteurs sociales qui déterminent, dès le départ, ce que doit faire un homme ou une femme.

Comme la culture, ou la religion, le cadre juridique et même institutionnel crée aussi ces situations, il est vrai que certaines lois ne font que perpétuer l'inégalité générale.

Beaucoup de pays africains ont les mêmes lois sur l'inégalité mais l'inégalité doit se combattre d'abord dans la mentalité et non dans les textes. Les femmes à elles toutes seules ne peuvent pas résoudre ce problème, et de l'avis de madame Nhundu, il faudrait des concertations entre homme et femme.

Ainsi, elle a exhorté les participants à commencer cela dans leurs partis respectifs à faire respecter:

- La non discrimination entre homme et femme ;
- La prise en compte notre diversité.
- La construction de la démocratie en passant par l'égalité des genres etc.

Deuxième Thème: Développement du Leadership des Jeunes: -Approches et Compétences Transformative en Leadership

Facilitateur : Madame Ndioro Ndiaye, Présidente AMLD

Madame Ndiaye a basée la définition d'un leader sur des actions:

- ✓ un guide,
- ✓ un meneur de groupe,
- ✓ un directeur,
- ✓ un décideur.

Elle l'a également définie comme étant basée sur des comportements et des attitudes:

- ✓ Etre capable de motiver,
- ✓ Etre capable d'impliquer son entourage,
- ✓ Un leader doit pourvoir impulser un mouvement dans un groupe. Il se distingue d'un gestionnaire ou d'un décideur.
- ✓ On peut avoir le statut de gestionnaire sans être un leader. Un politicien n'est pas forcément un leader et vice versa. Un leader est un chef désigné par ses pairs.

De ces approches conceptuelles, une question a été adressée aux participant(e)s: vous sentez être leader?

Débats

La réponse d'un des participants, fut tout de suite: «Oui, on peut se prévaloir d'être leader, car il nous arrive de convaincre des jeunes de nos localités et on se donne les moyens de convaincre le groupe. Etape après étape, on peut arriver à être leader mais d'ici la clôture de l'atelier on n'y verra plus clair».

Un autre de répondre ce qui suit: «Etre leader, ce n'est pas quelque chose que l'on décrète mais si on peut regrouper des personnes différentes au sein d'une même entité par exemple, regrouper des femmes et les former en gestion pour la commune de « Dieuppeul », on pose des actes de leaders, en fait on se sent leader à travers les actes précis que l'on pose.

A la question de Madame Ndiaye: Que vous manque t'il pour vous sentir être leader?

Les Réponses suivantes ont été données:

- l'audace,
- l'assurance,
- les outils nécessaires pour être leader.
- Un des participants répondit que ses croyances lui interdisaient d'avoir un guide surtout un leader femme
- On est leader lorsqu'on se donne des compétences pour prendre des décisions.
- On a tous un minimum de leadership mais le problème est de savoir comment l'exploiter.
- Comment prendre la parole quand vous êtes autour d'une table?

Madame Ndiaye a continué son exposé en donnant la définition suivante du leadership: C'est l'ensemble des qualités requises à un leader, pour exercer son statut. Même dans les maisons on exerce un leadership, chez les hommes comme chez les femmes. Le leadership peut venir d'individu, d'une figure (Mandela).

Il se manifeste dans quatre principaux domaines: la politique, l'entreprise, l'armée et au sein des associations.

C'est parce qu'il influence les autres, même si toute forme d'influence n'est pas nécessairement signe de leadership.

Exemple: un policier qui arrête quelqu'un a certainement décidé de le faire, mais il n'est pas forcément un leader ou n'exerce pas forcément un leadership car il manque à l'acte effectué les qualités qui marquent un leadership. Dans les partis politiques comme dans les associations le leadership organisationnel est celui d'un individu qui occupe une poste hiérarchique au sein de la structure. Le leadership peut être utilisé pour caractériser l'influence.

Les types de leadership

- Style 9-1: gestion centrée sur les tâches et non sur l'individu
- Style 1-9: gestion centrée sur l'individu et non sur la tâche
- Le style 5-5 cherche un compromis
- Le style 1-1 le gestionnaire est un fainéant
- Le style 9-9 : ce mode est le plus rentable pour l'équipe



En effet selon Madame Ndiaye, on a toutes les capacités pour devenir leader: l'art d'amener la créativité. Il faut tout simplement créer un bon argumentaire au fur et à mesure que nous faisons des acquisitions de

connaissances. Par exemple, il faut cultiver la tolérance et accepter l'autre dans un groupe ou quand on vit en communauté.

- La politique n'est pas l'art de l'insulte et de l'irrespect.
- On peut améliorer ses connaissances à n'importe quel âge, depuis n'importe quelle situation. Pour exercer un leadership, il faut acquérir la connaissance, le savoir et le savoir faire.
- Quand on peut, on doit pouvoir avoir du discernement, discerner qui on est? Comment on est vis-à-vis des autres? S'évaluer soi-même.
- De la même manière, les groupes perçoivent différemment la responsabilité des partis politiques. Il faut attacher beaucoup d'importance au facteur confiance, à la prise en compte de la femme.
- Quand on est leader et qu'on exerce un leadership, on doit se respecter, respecter les autres en honorant ses engagements: par exemple: être à l'heure lors des réunions, savoir de quoi on parle? quel est votre rôle dans ce qui se dit? comment pouvez-vous agir en synergie avec les autres? etc.

Dans vos partis et dans vos organisations, vous devez faire votre histoire et marquer votre temps.

Troisième Thème: Genre et Diversité dans les Processus et Partis Politiques (travaux de groupe et compte rendus en plénière).

Facilitateur: M. Julian Smith (IDEA)

Après avoir donné un aperçu général sur la question de la nécessité de l'équité des genres au sein des partis politiques. Mr Smith a demandé aux participants de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quels sont les documents de politiques dont disposent vos principaux partis?
- ✓ S'agissant de la participation: Quelle est la culture et la pratique au Sénégal?
- ✓ Que peuvent faire les jeunes sénégalais qui contrôlent les mécanismes d'élaboration des partis politiques?

Il leur a suggéré pour répondre à ces questions de se référer aux OMD; DUDH, et autres documents normatifs qui hiérarchisent l'égalité de genre et la diversité (agent des femmes ou groupe des minorités).



Les femmes ont les compétences requises pour pouvoir servir dans les parlements et dans tous les autres organes. En effet, les études ont été menées pour savoir comment nous nous comportons. La diversité, l'homogénéité apporte de nouvelle dimension.

L'exclusion de minorité, de groupe marginalisé ne doit pas se faire dans les partis politiques qui prônent l'égalité de genre.

Au Sénégal :

1997 12% femmes 11.7% des femmes siégeaient au parlement

2006 22% femmes siégeaient au parlement

Au sénat, les femmes sont au nombre de 40 sur 100 sénateurs. Il convient de préciser que les 2/3 des sénateurs sont nommés par le President de la République seul les 1/3 sont soumis au vote.

A la question: Dans quelle mesure votre parti prend en compte de l'équité genre? Les points suivants sont ressortis :

Débats:

- ✓ Les partis politiques respectent difficilement l'équité genre au moment de la répartition des postes. En général c'est le bureau exécutif qui choisit les femmes à qui des postes sont attribués, ainsi l'équité n'est qu'une théorie dans les partis politiques.
- ✓ Les femmes sont souvent reléguées à des postes où elles n'ont pas beaucoup de responsabilité, ou elles ne sont que des figurantes.

Selon Madame Ndiaye: dans la majeure partie des partis politiques les femmes ne sont pas présentes au moment des discussions stratégiques avant les sorties des leaders au moment des campagnes, des meetings etc., elles sont «diverties» par les services à effectuer pour les autres, l'animation, la cuisine etc.

Mr Smith a proposé aux participants d'évaluer, les partis politiques sur une note de 0 à 10. Et a la question : votre parti prend t'il en compte l'aspect genre, il leur a demandé d'attribuer une note en tenant en compte les éléments suivants :

- Participation,
- consultation,
- information,
- contrôle par le citoyen,
- délégation de pouvoir.

Pour illustrer son propos il se sert de l'échelle construite par Sherry qui démontre comment l'égalité de genre doit être intégrée dans les partis politiques et ce qui empêche les partis politiques de reconnaître l'égalité de genre.

Des Discussions qui ont suivi, il est ressorti les points:

- la résolution du problème d'inégalité des genres nécessite un très bon leadership, beaucoup de sensibilisation au niveau des groupes et une bonne communication au sein des commissions des partis ;
- Pour remédier à ce problème, il faut une révolution politique dans la mesure où on voit de nos jours des femmes qui ont la volonté nécessaire de lutter contre ces pratiques ;
- Les leaders de partis doivent prendre conscience des compétences des femmes pour diriger certains postes de responsabilités et surtout accepter ces changements ;
-

- Il revient aux femmes de réclamer leur droit et au leader de leur donner la place qui lui revient;
- Les mentalités doivent changer les hommes ont encore tendance à penser qu'ils doivent seuls décider; alors que l'inégalité ne peut être éliminé que s'il est possible aux femmes aussi d'accéder au pouvoir ;
- la communication entre homme et femme doit changer et les femmes doivent être formées à cet effet;
- la culture doit être adaptée;
- Et pour finir, les femmes se doivent de rétablir leurs droits.

Beaucoup d'obstacles ont ainsi pu être identifiés et durant les débats, la parole a été expressément donné aux femmes afin qu'elles puissent demander aux hommes comment se sentent-ils lorsqu'on les prive de parole?

La conclusion des débats est que ce sont le système de valeurs traditionnelles et la culture qui permettent ce traitement des femmes et des minorités.

Pour pallier à ces manquements, deux pays ont été cités en exemple pour les actions correctives prises en faveur de l'égalité des genres:

- La Sierra Léone: on utilise le théâtre pour inciter les hommes aux changements, ce système provoque une réponse émotionnelle et a permis aux hommes politiques de changer;
- L'Afghanistan, les enfants ont réussi à mettre en place leur propre programme de radio, et de manière subtile, ils parlent maintenant des droits des enfants et vont jusqu'à débattre de certains droits conférés par la religion musulmane et le Coran.

De l'avis de M. Smith, lorsqu'on veut changer des comportements il faut offrir des alternatifs convaincants. Si le Leader politique se rend compte qu'il y a une possibilité de partager devoirs et responsabilités, le groupe sera plus susceptible de l'accepter; et pourra suivre les aménagements susceptibles d'améliorer la gouvernance du groupe. Très souvent, dans un groupe, quand il y a discussion, on pense qu'il y a un gagnant et un perdant car on ne s'écoute pas et chacun veut avoir raison. Il poursuit en disant que la femme est plus crédible en politique que l'homme et il faut que les hommes acceptent les femmes. Il est de l'avis qu'il faut qu'homme et femme aient les mêmes droits.

C'est ainsi qu'il a donné le sujet de réflexion suivant aux participants: Comment vous les jeunes pouvez-vous convaincre les personnes qui sont susceptibles d'accepter l'égalité Genre?

Débat:

Les participant(e)s sont tombées d'accord sur le fait qu'hommes et femmes doivent s'impliquer dans les prises de décisions. Ils ont souligné le fait qu'en Afrique, les femmes constituent l'électorat le plus important. De ce fait, ils et elles sont d'avis qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des femmes et de les former pour éviter ces manquements et obstacles identifiés. Les femmes, bien formées, peuvent accéder aux pouvoirs de décision.

Les constats suivants ont aussi été dégagés par les participant(e)s :

- les femmes qui n'ont pas fait d'études sont réticentes à réclamer des postes de responsabilité mais de leur avis, on peut être responsable sans avoir fait des études, il suffit de savoir s'imposer et d'avoir des stratégies pour convaincre.
- les femmes doivent s'unir et acquérir leurs droits,
- Si la société a relégué la femme au second plan, les leaders se doivent de lutter pour aller au-delà de la culture.

A la suite de ces discussions, des groupes de travail ont été constitué pour répondre aux questions suivantes:

- ✓ Qu'est ce que vous allez concrètement faire pour changer des pratiques au Sénégal?
- ✓ Qui sont les cibles de ce changement?
- ✓ Donner des exemples de succès en matière changement positif?

Les réponses des différents groupes sont listées ci-dessous:

Groupe 1 :

- 1) Une prise de conscience de la justesse de combat et sensibiliser les organisations ;
- 2) Les cibles: les décideurs, la société civile et la population à la base ;
- 3) L'implication des femmes dans la prise de décisions.

Groupe 2 :

- 1) La participation des jeunes dans l'égalité pour changer la tendance ;
- 2) Les jeunes, les femmes ;
- 3) Les maires de villes, le secrétaire général des partis.

Groupe 3:

- 1) Suppression des instances exclusivement réservées aux femmes ;
- 2) Leader politique, dans la famille, mettre l'accent sur les jeunes, dès le plus bas âge
- 3) Mata Sy Diallo, Ndèye Fatou Touré.

Sur ce, M. Julian Smith termine sa présentation en se félicitant de l'attention portée par les participants à son enseignement.

Madame Ndioro Ndiaye a lancé, par la suite, un appel à toutes les jeunes femmes présentes dans la salle pour refuser dorénavant de servir de bras aux hommes et d'agir selon leur propre intérêt.

DEUXIEME JOUR

Quatrième Thème: La Loi sur la Parité

Facilitateur : Fatou Kiné Diop Directrice de l'Observatoire sur le Genre et Présidente du COSEF.

Mme Diop a estimé que les lois sur la parité n'ont pas connu une grande évolution, exceptée au Rwanda qui pratique une parité absolue dans ses Assemblées.

C'est en Mai 2010 que le Sénégal a voté la loi sur la parité qui comporte 4 articles. Cette loi traite de la parité absolue dans les assemblées électives et semi électives et ne s'applique qu'au scrutin de liste c'est-à-dire au moins deux personnes. Cette loi promeut la composition alternative des deux sexes dans les listes de candidatures, la loi sur la parité ne précise pas le genre de la première personne sur la liste et pour qu'une liste de candidature soit approuvée et recevable, elle doit impérativement être conforme à la législation actuellement en vigueur.

Elle s'est, félicitée de l'existence d'un décret d'application dont la finalité est de montrer les types d'assemblées concernées. L'article 4 de cette loi prévoit son insertion dans le code électoral. Elle a aussi souligné l'existence d'un observatoire sur la parité et dont elle assure la présidence.

Après avoir constaté que les jeunes étaient discriminés au même titre que les femmes, elle a demandé aux jeunes de répondre à la question suivante: «Selon vous, comment faire pour que la loi soit appliquée comme il se doit?

Elle poursuit en exhortant les jeunes à davantage s'impliquer dans le processus électoral afin qu'ils (elles) puissent veiller au respect de la loi sur la parité car beaucoup de décisions peuvent changer entre le moment de la constitution des listes et le dépôt au ministère de l'intérieur sans que vous jeunes ou femmes soyez au courant. De son avis, il est important de créer des alliances stratégiques car les jeunes constituent la majorité de la population qui vote.



Débats:

Les participants ont alors posés différentes questions à Mme Diop pour mieux comprendre et appréhender la loi, parmi elles on peut noter les suivantes :

- ✓ La loi concerne t'elle également les jeunes ou uniquement les femmes ?

Les participant(e)s sont revenus pour dire, à l'unanimité, qu'ils souhaiteraient une application effective de loi et ceci même dans les postes nominatifs. La parité ne doit pas uniquement concernée les fonctions électives et semi-électives, mais doit aller au-delà et prendre en compte les compétences mais aussi et surtout être une parité entre les générations (jeunes et les adultes).

- ✓ Les participant(e)s se sont également interrogé(e)s sur les conditions qu'il faut remplir pour saisir la commission de réclamation. Certains d'entre ont pour projet de faire appliquer la parité dans l'attribution des terres (le domaine du foncier).

Pendant le débat, un participant, est intervenu pour dire que si les femmes veulent être éligibles il faut qu'elles aient les compétences et la capacité requises. Le débat s'est alors orienté sur la représentativité, car Mme Rumbidzai a essayé, de recadrer le débat en estimant qu'on doit revenir sur la manière de pensée la notion de représentativité:

En effet, pour elle, l'objectif de la table ronde ne se situait pas dans le comptage et la représentativité des femmes et elle a souligné que si on prend en compte les filles et femmes, elles représentent environ 54% ; le système de représentation est une nécessité: dans cette optique, il faut donc qu'il y ait un équilibre 50-50. Les femmes étant plus nombreuses que les hommes, la logique démocratique voudrait qu'elles soient représentées au prorata de leur nombre. Elle a ensuite demandé aux participant(e)s d'éviter d'invoquer la capacité ou la

compétence à chaque fois qu'il s'agit de femme. Elle a également posé aux participant(e)s la question de savoir si un parti politique pouvait réussir sans la contribution des femmes car de son avis les femmes mobilisent plus et que le moment était venu de les reconsidérer dans leur effort.

Mme Rumbidzai a réaffirmé la nécessité que les femmes puissent prendre part au processus de prise de décision et c'est le paramètre de base que les jeunes leaders devraient inculquer aux adultes.

Elle a estimé que la loi sur la parité n'est qu'un point de départ pour transformer les mentalités. Ainsi, les partis politiques doivent faire des introspections. Elle a soutenu que les jeunes ne devaient pas suivre la même voie que les adultes et que les groupes marginalisés que constituent les femmes et les jeunes devaient dorénavant être partie prenante dans la prise de décision.

Certains des participants ont souligné le fait qu'il y a des femmes plus compétentes que les hommes et pour exemple ils ont donné la Communauté Rurale de Gawane où la meilleure gestion de la communauté rurale a été faite et réalisée par une femme en l'occurrence Yagou Séne, sénatrice. Les participant(e)s ont demandé l'instauration d'une parité générationnelle. Que le quota de 25% des jeunes doit être progressivement ramené à 40%.

Après son intervention, le débat s'est poursuivi sur la question de l'application de la loi aux postes nominatifs : pourquoi la loi sur la parité ne s'applique t'elle pas au gouvernement?

Pour conclure, Mme Diop a rassuré les participant(e)s sur leurs craintes et frustrations et a estimé que la loi sur la parité peut les aider à remédier aux inégalités. Elle a rappelé aux participants qu'un acteur politique c'est quelqu'un qui détient l'espoir d'un pays et pour cela, aucune frange de la société ne doit être ignorée. Elle a dit aux jeunes de comprendre qu'ils ont quelque chose à apporter à la société.

Elle a estimé que même si la loi sur la parité ne s'applique que dans le domaine politique elle est quand même une porte d'entrée pour les combats futurs. Elle a soutenu qu'avec cette loi, un nombre mieux équilibré, un changement de mentalité pourrait se produire du fait de la présence des femmes dans les instances de décision et cette loi sur la parité va permettre de démythifier le pouvoir de l'homme.

Elle a ensuite exhorté les jeunes à donner un contenu à la loi sur la parité, par exemple en proposant des jeunes candidats sur les listes électorales.

Madame Dior Fall Sow, avocat et membre de AMLD est intervenue pour faire les remarques suivantes:

- qu'il faut conscientiser tout le monde mais les femmes doivent être conscientes quelles peuvent être élues et qu'elles ont les mêmes droits que les hommes.
- que la portée de la loi n'est qu'un début et tant qu'on a pas au niveau du gouvernement la parité la loi ne sera pas totale.

Madame Ndioro Ndiaye, est revenue sur comment les jeunes peuvent travailler dans le cadre des modifications du processus électoral à travers cette table ronde. Elle a ainsi procédé au mapping de la représentativité des régions du Sénégal dans cette table ronde et a également donné l'exemple de l'analyse situationnelle faite par le Professeur Amadou Diop de



l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dans l'« Atlas des élections locales de Dakar: Comportements et Perspectives » qui constitue une initiative unique dans son genre.

En effet, dans cet atlas, on retrouve les statistiques sur les différents partis politiques le nombre de femmes qui ont voté par rapport aux hommes? Etc. Et lorsqu'elle a analysé les résultats elle a pu constater que c'est le 1/3 de l'électorat féminin qui vote car au moment du vote, les femmes sont distraites par d'autres services que celui d'effectuer l'acte de vote lui-même.

Cinquième Thème : Le Genre Dans Les Processus Electoraux Et Les Elections(Le Cycle Electoral).

Facilitateur : Rumbidzai Kalandadzé Responsable de programme Séniior (Genre et Démocratie) International IDEA.

Elle s'est réjouie de l'existence de la loi sur la parité, mais, a toutefois souligné aux participant(e)s que sa compréhension requiert, au préalable une meilleure compréhension du processus électoral.

Elle a alors partagé avec les participants son expérience lorsqu'elle a eu à travailler avec la SATEC comme un touriste électoral. Durant cette période, elle a eue à constater, que 48 heures après des élections, les observateurs déclarent, pour la plupart, que les élections ont été faites de manière démocratique et libre et ceci est prématuré.

Toutefois, pour elle, la valeur des élections se détermine à travers le processus et celui-ci continu au delà de ces 48 heures.



Elle a aussi souligné le fait qu'en Afrique, la plupart des conflits sont liés aux élections; il est donc important pour les jeunes leaders de comprendre ce qui ce passe avant les élections. Pour, elle la loi sur la parité vient à son heure puisqu'elle prend en compte les difficultés existantes.

Le cycle électoral comporte 3 phases :

- la phase pré-électorale ;
- la phase postélectorale ;
- la phase électorale.

Le Genre doit être intégré dans les 3 niveaux. Au Sénégal l'existence de la loi sur la parité est la preuve des efforts faits en faveur de cette intégration, il faut cependant noter que la loi sur la parité n'est pas bien comprise par les partis politiques.

Le cycle électoral est un cycle dynamique qui ne doit pas être en hibernation; voici l'explication qu'elle en a donnée aux jeunes :

(Voir Présentation intégrale)

1-La phase pré-électorale

C'est l'étape du jardin secret. Le charisme y compte plus que le mérite, il ne s'agit pas de figure emblématique, les hommes ne sont pas élus sur la base de leur capacité mais sur la base du parrainage ce que ne bénéficie pas forcément aux femmes.

Dans la phase préparatoire il faut tout faire pour que les femmes et les jeunes aient leur place, elle a donc demandé aux jeunes participants d'arrêter d'être des assistants et de participer activement en leur nom.

Lors de cette étape, il est important de se pencher sur le cadre juridique et a demandé aux participants de lui décrire le système électoral du Sénégal?

Il est impératif pour les jeunes de connaître le fonctionnement de leur système électoral pour pouvoir y participer pleinement. Mme Ndioro Ndiaye a appuyé ce fait en conseillant aux participants de faire davantage de recherches sur le système électoral sénégalais et de s'interroger tout au long du cycle sur les possibilités d'intégration de la loi sur la parité. Elle a estimé aussi que les participants ne doivent pas perdre de vue que notre pays a des engagements au niveau international à travers les conventions qu'il a ratifiées, telles que:

- la convention sur l'élimination de toute forme de violences à l'égard des femmes,
- la charte Africaine sur les droits des femmes et la déclaration solennelle des chefs d'Etats de 1994 sur la parité, etc.

2-La phase post électorale :

Mme Nhundu a expliqué aux participants qu'il y avait dans cette phase un travail important de vérification du respect du cadre juridique du processus électoral. Il est également nécessaire aussi de savoir le comment, le pourquoi et le quand?

Au Sénégal, la loi sur la parité entre dans le cadre juridique, elle confirme aux hommes et aux femmes le même droit d'être élus.

Les jeunes leaders homme ou femme ont des pouvoirs qu'ils doivent les utiliser pour servir le pays; et si la loi définit les modalités de participation au cycle électoral beaucoup de choses dépendent des mentalités et des idées que se font les jeunes. Il est donc, utile de savoir comment le Genre influe dans tous ces processus électoral.

Mme Nhundu de conclure en disant qu'une fois que les jeunes leaders auront bien compris leur rôle, la gestion du processus électoral pourrait radicalement changer dans le pays.

3-la phase électorale :

Cette phase est aussi importante que les autres car on y est confronté aux problèmes tels que la répartition des bureaux de vote. Il faut souligner qu'à ce moment beaucoup de jeunes sont manipulés pour perpétrer la violence contre d'autres partis alors que les jeunes pourraient être utilisés à d'autres fins. Elle a demandé aux participants d'avoir la culture de la tolérance .le plus lourd défi en matière de Genre qu'on doit relever, c'est d'arrêter de nous opprimer, et de nous considérer comme des agents de changements et faire de la prospective.

Madame Ndiaye a souligné qu'au Sénégal, actuellement, on est dans la phase pré électoral et dans le cycle électoral, il y a des cases pour chaque action à mener par exemple la question de la sécurité, de la planification des ressources, de la gestion du processus en lui-même.

Quelles sont les actions spécifiques liées au genre?

Sixième Thème : Le Genre dans les Processus Electoraux et les Elections

Facilitateur : Julian Smith, conseiller Senior (Démocratie et Diversité) International IDEA

Les participants ont été divisés en 3 groupes pour travailler sur les questions suivantes :

- 1) Quelles sont les obstacles qui constituent une entrave à la pleine participation des jeunes aux processus électoraux?
- 2) Est ce que le système électoral facilite la représentation de certains groupes au sein de la société: femmes, jeunes et minorités?
- 3) Où se trouvent les opportunités pour les jeunes, de traiter des questions d'inégalités de Genre?

Après quelques temps de réflexion, les réponses suivantes ont été données:

Réponse groupe 1

Question 1

- La non implication des jeunes dans le processus électoral
- Le déficit de communication
- Le problème d'état civil

Question 2

- L'âge
- Le système de quotas au sein des partis politiques
- Le scrutin majoritaire entraîne une exclusion des minorités

Question 3

- Etre membre des communes ou centres de décision
- Participer à des ateliers
- Membre de l'observatoire sur les élections

Réponse groupe 2

Question 1

- Méconnaissance du système
- Manque d'intérêt de la part des jeunes

Question 2

Bien choisir le système électoral: le système proportionnel et le système majoritaire

Question 3

- Connaitre l'égalité des genres
- Participer à des ateliers sur le Genre

Réponse groupe 3

Question 1

- Manque d'information et de formation

- Absence de responsabilités
- Non maîtrise du calendrier républicain

Question 2

- Nécessité d'une parité générationnelle
- Favoriser la représentation des minorités

Question 3

- Participer à des séminaires
- Organiser des cadres de concertation

TROISIEME JOUR

Septième Thème : Ressources et Outils de Mise en Œuvre de Mesures d'égalité des Genres
Facilitateur : Nana Kalandadzé, chargée de projet International IDEA et Mariam Diallo Dramé, Mme Nana Kalandadze a présenté aux participant(e)s le projet IDEA sur les quotas appelé «Quotas Project». Il est un site unique de référence qui présente la liste de tous les pays qui pratiquent le système des quotas pour les femmes sous la forme d'une base de données. 104 pays sont répertoriés dans la base comme pratiquant pas le système de quotas. L'accent y est mis sur les Assemblées Nationales ce qui y en limite la portée.

Elle a expliqué l'existence des 3 formes de quotas :

- Les systèmes de quotas définis par la loi ;
- Les systèmes de quotas réservés ;
- Et les systèmes de quotas volontaires.

Au Sénégal, on a des quotas définis par la législation: cela signifie que les partis sont tenus de désigner un nombre égal d'homme et de femme, toutefois même avec ce système, il y a un déficit de représentativité des femmes dans les Assemblées. Et les voies de recours en cas de non respect de la législation sur la parité sont très importantes.

Mme Mariama Diallo Dramé coordinatrice régionale de l'organisation IKNOWN POLITICS a, à la suite de Mme Kalandadze présenté le portail de son organisation qui permet aux femmes de se retrouver, d'échanger et de discuter.

Le contenu du site web est disponible dans les 4 langues : Français, Anglais, Espagnol et Portugais et est destiné à la promotion de la femme en politique. Il contient une bibliothèque virtuelle et informe sur les différentes campagnes menées par les femmes.

De son expérience, elle a pu partager avec les jeunes l'importance de mener leur propre combat, d'aller au delà des appartéances partisanes et collaborer plus et mieux avec les jeunes de la société civile.

Elle leur a conseillé d'avoir des références et des modèles politiques auxquels ils (elles) pourront s'identifier et a donné l'exemple de la députée Ndèye Fatou Touré.



Elle a entretenu les participant(e)s de l'opportunité qu'il faut saisir pour intervenir en tant que jeunes. Elle a présenté, le calendrier des événements sur la promotion des femmes disponible sur le portail de I Know Politics. Elle leur a proposé de poster des événements en ligne.

Elle a exhorté les participants de maintenir le contact après de telles rencontres et de partager a travers les réseaux sociaux tels que www.facebook.com, I Know Politics y est présent.

Débats :

Les participants, ont voulu en savoir un peu plus sur les points suivants :

- ✓ le portail des quotas prend t'il en compte les jeunes ou bien ne concerne t'il que les femmes ?
- ✓ Quel est le quota des jeunes inscrits sur portail ? La jeunesse est elle prise en compte dans cette base de données ?
- ✓ Comment se faire représenter dans les assemblées?
- ✓ Le portail dispose t'il aussi de données sur le monde rural? Le milieu rural est bel et bien pris en compte.

Les facilitatrices ont expliqué aux participants que tout ceci était variable selon le pays et les partis politiques, toujours est-il que les législations sur les quotas devraient être respectées à la lettre au risque d'enfreindre la loi. Pour elles, par rapport à beaucoup de pays, le Sénégal est en avance avec la loi sur la parité, toutefois sa mise en œuvre effective dépend beaucoup des jeunes et de leur implication. Ils (elles) doivent faire des efforts et s'impliquer davantage.

Pour Madame Ndioro Ndiaye, cela a été l'occasion pour dire aux participants que ces 3 jours de formation doivent leur servir et qu'ils (elles) doivent en tirer les bénéfices. Elle a exhorté à continuer à se former, car la connaissance est primordiale pour qu'un citoyen puisse utiliser le maximum de ses connaissances pour servir son pays. Elle a estimé que les jeunes sont confrontés à un défi et s'est réjouit d'entendre des participants dire qu'on doit arrêter de jeter des lauriers à nos leaders et agir par nous-mêmes, cela les met sur une voie particulière.

Elle a terminé son propos en lançant un appel à tous les participant(e)s : « ce n'est pas l'appartenance partisane qui compte, mais le plus important c'est l'intérêt et l'engagement que chacun d'entre vous démontre durant et après la table ronde. Etre de tel ou tel parti ne signifie en aucun cas ne pas s'ouvrir aux autres ». Elle a enfin demandé aux participant(e)s de s'investir davantage à travers la recherche et le renforcement de capacités pour être mieux outillés afin de pouvoir vulgariser l'information, améliorer la position de la femme et se doter d'une meilleure compréhension de l'approche genre. Elle leur a également demandé de s'inscrire dans la perspective d'observation des prochaines élections pour davantage s'impliquer et contrôler la régularité du processus

A l'issu des discussions et échanges, les participant(e)s ont convenu de se donner les moyens techniques nécessaires à l'atteinte des résultats des missions qui leurs ont été assignées et ont dégagé les perspectives suivantes :

- ❖ Inciter les jeunes à l'inscription sur les listes électorales (arrêt de l'inscription le 31 juillet2011)
- ❖ Expliquer aux autres jeunes les concepts de parité et de Genre ;

- ❖ Conscientiser les autres jeunes ;
- ❖ Créer des synergies pour échanger avec les décideurs de la prise en compte de la notion Genre ;
- ❖ Faire un suivi de tous les travaux ;
- ❖ Mettre en place un groupe virtuel pour échanger sur le leadership ;
- ❖ L'intégration des jeunes leaders présent (e)s au sein des commissions techniques de leurs différentes structures ou partis;
- ❖ Faire la restitution de la table ronde à la base ;

Et pendant la période électorale : ils ont décidé de mener les actions suivantes

- ❖ Siéger dans les bureaux de vote ;
- ❖ Accepter les résultats des urnes ;
- ❖ Cultiver la tolérance à l'égard des autres partis politiques et des organisations de la société civile ;
- ❖ Privilégier la communication entre les partis politiques et les organisations de la société civile ;
- ❖ Étudier le cadre juridique des élections pour connaître la procédure des recours.



